



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppressions d'emploi chez Michelin

Question au Gouvernement n° 1630

Texte de la question

SUPPRESSIONS D'EMPLOI CHEZ MICHELIN

Mme la présidente . La parole est à Mme Marianne Maximi.

Mme Marianne Maximi . Monsieur le ministre de l'économie, fin 2024, Michelin a détruit 1 200 emplois et liquidé deux sites industriels. À l'époque, le gouvernement a regretté cette décision et le premier ministre Barnier affirmait qu'il chercherait à savoir ce que les grandes entreprises font de l'argent public. Où en est votre enquête, monsieur le ministre ?

Deux ans ont passé et Michelin récidive, avec un plan de suppression de 1 500 postes – soit 10 % des emplois de cette entreprise en France. Après l'industrie, c'est le tertiaire qui trinque, notamment sur le site industriel des Carmes, à Clermont-Ferrand, dans ma circonscription.

M. Pierre Cordier . Ce n'est pas ta circonscription, mais celle dans laquelle tu es élue !

Mme Marianne Maximi . Où passe l'argent touché par Michelin ? J'ai un scoop : il va dans les poches des actionnaires ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Le jour même où Michelin annonçait son plan, il distribuait 1 milliard d'euros de dividendes.

Et ne me dites pas que les ventes sont en berne ou que l'entreprise n'est pas compétitive : depuis 2021, les dividendes ne font qu'augmenter. J'ai d'ailleurs ici un document que Michelin vient de transmettre à ses actionnaires. Il prévoit que l'entreprise continuera de croître en 2026 et consacrera 2 milliards d'euros au rachat d'actions. Michelin est rentable : c'est l'inspection du travail elle-même qui l'a constaté. (*Mêmes mouvements.*)

Ne me dites pas non plus que ce plan repose sur le volontariat : quand une entreprise organise des plans sociaux tous les deux ans, il règne parmi ses salariés un climat de peur, de compétition et de résignation.

Pendant que le président de la République parade au sommet Choose France, des multinationales françaises, sous perfusion d'argent public, désertent nos pays. (*Mêmes mouvements.*) Tandis qu'elles délocalisent, suppriment des emplois, vous vous contentez de le regretter. Quand Michelin détourne les aides publiques, comme à La Roche-sur-Yon, on ne lui impose même pas de sanctions. Michelin a fait un don au ministère de l'économie pour rembourser : c'est ridicule !

Le temps des pleurnicheries et des regrets a assez duré. Nous pouvons créer des emplois industriels afin de mener à bien la bifurcation écologique (*Mêmes mouvements*), grâce à des mesures de planification et à des aides publiques subordonnées à l'obligation de protéger l'emploi. Je n'ai qu'une chose à vous dire : si vous êtes en panne d'idées, laissez-nous faire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Pierre Cordier . Oh non ! Surtout pas !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie . Vous abordez la situation de l'entreprise Michelin – je me trouvais d'ailleurs dans le Puy-de-Dôme ce week-end, à l'occasion des opérations portes ouvertes menées dans le cadre de Choose France. Il est évident que lorsque Michelin fait des annonces comme celle que vous évoquez, elle suscite quelque réaction, parce que nous sommes toutes et tous attachés à cette grande entreprise française, dont nous devons être fiers même si elle traverse un moment difficile. Le plan annoncé prévoit en effet la suppression de 1 500 postes, étalée sur trois ans, sous forme de départs volontaires dont les modalités font l'objet d'une négociation entre les organisations syndicales et l'entreprise.

Ce matin encore, je discutais avec un porteur de projet qui reprendra sans doute l'un des sites de Michelin qui ont fermé il y a un peu plus d'un an et demi : celui de Cholet. Si une telle reprise est possible, c'est notamment parce que Michelin s'investit dès lors que des difficultés se présentent. Vous avez également évoqué les pistes d'essai de pneumatiques situées, avant leur fermeture, dans le centre-ville de Clermont-Ferrand. Là aussi, des investissements sont réalisés : pas plus tard que le mois dernier, un grand espace de coworking a été inauguré sur cet ancien site.

Mme Marianne Maximi . Ça n'a rien à voir !

M. Sébastien Martin, ministre délégué . J'en viens enfin à la concurrence internationale, ce qui me permettra de compléter ma réponse précédente.

Mme Mathilde Panot. Vous êtes censé être au gouvernement !

M. Sébastien Martin, ministre délégué . C'est à l'échelon européen qu'il faut appliquer les mesures de protection nécessaires, et c'est la France qui, à ce niveau, défend des dispositifs de protection et de préférence européenne, y compris dans le secteur automobile. Ces dispositifs nous permettront de lutter contre le dumping auquel se livrent les fabricants de pneumatiques asiatiques, qui importent en Europe des marchandises produites et vendues à des prix inférieurs à ceux des matières premières, et mettent Michelin en difficulté. (*M. Michel Lauzzana applaudit. - Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Maximi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1630

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 juin 2026